

Le règne de n°1 .

Pour lui nous ne sommes que de pauvres agents, des riens, des lapins. Il est le chef en sa demeure. Quand il arrive le matin, à quoi bon saluer son personnel, mieux vaut passer sans les voir .

Au cours du dernier CHSCT , il nous a fait une belle démonstration de mauvaise foi, de mensonge, de discrimination. A propos d'une collègue syndicaliste élue , non vaccinée qui à la malchance de travailler à la trésorerie hospitalière, il a affirmé qu'elle se sert des autorisations d'absences syndicales pour se soustraire à l'obligation du pass sanitaire . Nous précisons que ces autorisations d'absences ont été utilisées uniquement dans le cadre de ses activités syndicales et validées par le service R.H . En revanche des congés ont bien été posés pour justifier ses absences . En refusant de la déplacer elle ne pourra pas satisfaire à ses obligations professionnelles et se retrouvera bientôt sans salaire . Dès lors comment se nourrir, payer ses factures, quid de son avenir !

Dans ce monde ou l'humanité n'existe plus, il est parfait dans son rôle de n° 1.

D'autres directions plus humaines ont fait le choix de déplacer les agents non vaccinés pour ne pas les pénaliser .

Fiers de nous !

Quelle surprise de découvrir dans Ulysse un discours de notre ministre des Finances Bruno Lemaire. Message de remerciement aux agents pour le travail exceptionnel accompli au cours des deux dernières années, pour leur engagement auprès des entreprises.

Il ajoute que nous pouvons dire, en nous levant, en nous regardant dans la glace, j'ai sauvé l'économie ! D'autres auraient pensé : je serai président.

Suit une longue liste de réformes engagées dont nous devrions être fiers : prélèvement à la source, paiement par internet ou chez les buralistes, Maisons France Services, etc. qui auraient contribué à transformer nos services en administration d'élite.

Comme c'est gratifiant de se sentir reconnu ! Ça mériterait bien une prime de « reconnaissance » !

Mais rappelons-nous Amélie de Montchalin, ministre de la Fonction Publique, déclarant il y a quelques mois que les agents des impôts pouvaient être affectés à d'autres tâches liées au COVID, car « les impôts c'est pas toute l'année ». De plus, les réformes entreprises depuis si longtemps contredisent manifestement ces propos idylliques : suppressions de postes, réorganisation des services, restrictions sur la réception du public, etc.

À ce jour, une question reste à trancher : combien de suppressions d'emploi sont-elles programmées ?



Protection Sociale Complémentaire

Une participation employeur de 15 € mensuelle sera accordée aux agents à compter du 1er janvier 2022.

15 euros ? À défaut de 50 % du montant de notre mutuelle, c'est tout ce que notre direction est prête à nous accorder, le minimum du minimum... Pensez à transmettre rapidement vos attestations de mutuelle. Le service R.H. nous en informera dès qu'il sera prêt à les traiter.

NRP : Ne Rêvons Pas

Le rouleau compresseur NRP avance à une vitesse vertigineuse. Les restructurations avec les suppressions des trésoreries qui en résultent, bousculent la vie des agents et les laissent sans défense et résignés.

N°1 est là pour soutenir toutes ces régressions sans état d'âme. En off, certains cadres supérieurs en attestent, mais ne pas faire de vague semble être leur préférence.

Réagir, alors que nous sommes les plus nombreux, permettrait de gagner cette bataille pour le maintien d'un vrai service au public.

Continuer à se soumettre, est-ce digne ?

Depuis des décennies les travailleurs se battent pour de nouveaux droits et nous, ne défendrons même pas ceux que nous avons

Service public +

Avez-vous fait votre e-formation, « service public + ? Passons sur l'opération de communication que constitue la loi ESSOC, présentée comme un bouleversement dans le fonctionnement de notre administration alors qu'en fait rien de nouveau mais une belle opération de com pour le gouvernement.

Votre formation vous expliquera qu'il ne faut pas imposer le tout numérique, que l'important c'est le « multi-canal », au choix de l'utilisateur : internet, le téléphone ou l'accueil physique. La proximité des services publics est aussi mise en avant. Et en même temps à la DGFIP on ferme les sites, et on oriente les usagers sur internet, en étant de moins en moins disponible, il devient difficile de nous contacter autrement.

Dans le cadre de « services publics + », nous nous attendons donc à l'annulation du NRP, une grande vague de recrutement et enfin au retour du service public !



Haute sécurité

Les agents de la DGFIP se font de plus en plus rares, à tel point que notre direction les protège du mieux qu'elle le peut. Ainsi, pour le site de Ribérac, en plus du code de l'alarme, pour les différentes portes sécurisées, ce n'est pas moins de trois codes distincts qu'il faut connaître ! Coffre-fort ou prison de haute sécurité ?



Piqûre de rappel sur les acquis sociaux

1884 : Loi autorisant les syndicats
1892 : Journée de travail limitée à 12 heures
1895 : Début du syndicalisme confédéré CGT
1906 : Reconnaissance de la lutte des classes
1919 : Journée de travail limitée à 8 heures (48 h hebdo)
1930 : Mise en place des assurances sociales
1932 : Création des allocations familiales
1936 : Succès du front populaire aux législatives avec augmentation de 30 % des salaires, reconnaissance des libertés syndicales, les congés payés et la semaine de 40 heures.
1945/47 : Statut de la fonction publique, grille des salaires et droit de grève inscrit dans la constitution
1968 : Mobilisations et grèves conduisent à une augmentation du salaire minimum de 35 % et de 10 % pour les autres salaires.
Si certaines personnes pensent aujourd'hui que la lutte est puérile, voire inutile, il apparaît cependant que c'est grâce aux combats syndicaux que les acquis sociaux ont été arrachés. Ce progrès social, dont nous profitons tous, ne nous a pas été offert.
C'est grâce à la solidarité de quelques-uns et à leurs sacrifices que nous pouvons appréhender une vie professionnelle plus juste

Vive le service public!

Une MFS vient d'ouvrir à RIBERAC, le préfet et sûrement quelques élus vont fanfaronner et la mettre en avant! Malheureusement elle est bâtie sur les tombes des services fiscaux de RIBERAC: SPF (décès novembre 2020), SIP (DCD 31/12/2020) et du SIE dont la mort est programmée le 31/12/2021. 3 sites fiscaux fermés en moins de 2 ans. Nos pensées vont aux agents sacrifiés par notre direction.

De l'argent mais pas pour toi!

La MFS occupe une grande partie du RDC dont la place de feu le SPF de RIBERAC. Les agents étaient gênés au niveau respiratoire, des problèmes de moisissures, champignons... avait été identifiés Des analyses effectuées mais pas de travaux menées. Cela depuis des années mais pas de solution, parce que pas d'argent! Mais il a suffi de fermer le SPF pour faire des grands travaux de fonds en comble!! Plus de problème. Pour la MFS, c'est le "quoi qu'il en coûte " de notre direction?



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON